

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

RISQUE PREVOYANCE

ANNEXE 1

TABLEAU DECLARATIF - ASSIETTE DE COTISATION ANNUELLE

COLLECTIVITE	
PERSONNE CHARGEE DE LA FACTURATION	ON
NOM Prénom	
Téléphone	
Courriel	
CATEGORIE DE PERSONNEL	EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE
Agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC	
Doit être indiqué le nombre d'agents figurant sur l'état récapitulatif des charges URSSAF déclarées au titre de l'exercice n-1	
Cet état doit être impérativement retournée au plus alesaux@cdg42.fr Fait à	tard le 31 janvier de l'année en cours par mail à, le
ccusé de réception - Ministère de l'Intérieur	L'autorité territoriale,
2-214201824-20251020-2025-10-20_01-DE	(signature et cachet)
cusé certifié exécutoire	
ception par le préfet : 22/10/2025 blication : 22/10/2025	
Maire, Vu pour être annexé à la délibération du Conseil « Protection sociale complémentaire – risque pré	municipal N°2025-10-20/01 en date du 20 octobre 2025 intitulée « Adhésion au servic évoyance » du CDG42 à compter du 1er janvier 2026 »

Renaison, le 21 octobre 2025 Le Maire, Laurent BELUZE

La Secrétaire de séance, Marie-Françoise DESORMIERE